



Déclaration liminaire au Comité Départemental d'Action Sociale 76

Du 7 novembre 2013

BUDGET 2014 : BERCY, BRAS ARME ET CŒUR DE CIBLE DE LA PURGE BUDGÉTAIRE !

Le Comité Technique Ministériel « *budgétaire* » du 8 octobre 2013, présidé par les ministres Pierre Moscovici, Bernard Cazeneuve et Benoit Hamon, a confirmé que Bercy est plus que jamais le bras armé et le cœur de cible de la purge budgétaire.

Au niveau de l'action sociale la baisse des budgets se traduit par la suppression de l'aide à l'installation des personnels nouvellement affectés et la suppression de la tranche à 220 Euros du CESU garde d'enfants.

Pour les ministères économiques et financiers, la note est particulièrement salée :

- moins 2 564 emplois, les économies toucheront toutes les catégories de dépenses
- baisse de 5 % des dépenses d'intervention
- baisse de 4 % des dépenses de fonctionnement et d'investissement
- et baisse de 0,4 % des dépenses de rémunérations. Alors que les services de toutes les administrations constitutives de Bercy sont exsangues et ne disposent plus des moyens nécessaires à l'exercice plein et entier de l'ensemble des missions.

Les agents de « *Bercy* » et des établissements semi publics et financiers savent bien que d'autres choix sont possibles :

- Arrêter les suppressions d'emploi et mettre en œuvre un plan pluri annuel de recrutement en donnant les moyens aux services d'assumer l'intégralité de leurs missions.

- Renforcer leurs droits statutaires et leurs garanties collectives pour tous les agents quelque soit leur statut. A Bercy demeurent de grosses difficultés sur la CDIisation ou titularisation des non titulaires.
- Assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en accompagnant le prochain plan d'action d'un volet budgétairement à la hauteur des enjeux.
- Lutter contre toutes les discriminations
- Revaloriser le pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Cela passe, entre autre, par un renforcement des moyens alloués à l'action sociale.

Dans ce contexte, nous sommes particulièrement inquiets.

- Nous demandons le maintien du réseau départemental des délégations d'action sociale ainsi que des moyens en personnels (30 suppressions entre 2012 et 2013). Réduire le réseau en moyens humains, c'est porter atteinte à l'action sociale ministérielle. C'est réduire l'offre dédiée aux actifs comme aux retraités.
- Au cas particulier pour notre département, nous demandons qu'un agent soit affecté rapidement sur le poste vacant de la délégation, la vacance de ce poste ne devant pas mener à sa suppression.
- M le Président, qu'en est-il de votre engagement de demander l'affectation d'un agent sur notre délégation des services sociaux pour combler l'actuelle vacance de poste ??
L'intersyndicale en tout état de cause refuse la suppression de ce poste.

Par ailleurs, lors de la réunion du dernier CDAS et du BIL, il a été annoncé qu'une personne de l'EPAF viendrait nous présenter cette association et répondre aux questions des agents. Les correspondantes sociales auraient dû être sollicitées pour en informer les agents. Nous déplorons que ce point ne soit pas à l'ordre du jour.

D'autre part, lors du dernier CDAS, vous nous avez affirmé, M le Président, que le budget prévisionnel de fonctionnement n'est pas soumis au vote, mais donné à titre d'information. Les représentants du personnel souhaitent une information complète détaillée et exacte en début d'année afin de pouvoir exprimer leur avis conformément aux modalités d'un budget prévisionnel.

Nous déplorons une nouvelle fois l'inertie de l'administration face au problème récurrent de l'entretien des locaux de l'action sociale (au Havre) signalé depuis 2012. Nous nous inquiétons notamment des conditions d'hygiène dans des locaux servant aux consultations médicales. A chaque réunion du CDAS, on nous promet la résolution de ce problème, sans résultat à ce jour.